

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					M1
Mention :	CULTURES, SOCIÉTÉS, ESPACES : MONDES ANCIENS ET MÉDIÉVAUX					
Spécialité :	HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DES MONDES ANTIQUES (HAMA)					
Volume horaire étudiant :	120 h	72 h	h	h	158 h	350 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	Travail d'études & de recherches, stage ou projet	total

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Bruno LEMESLE bruno.lemesle@u-bourgogne.fr Bureau 334 – Tél. 03 80 39 57.60	Patricia Buigues patricia.buigues@u-bourgogne.fr Bureau 123B – Tél. 03 80 39 56.17
Composante(s) de rattachement : UFR Sciences Humaines et UFR Lettres et Philosophie	

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

Les cursus proposent une solide formation dans les domaines de spécialité grâce à des UE obligatoires et optionnelles. La place essentielle du mémoire est maintenue, un même sujet de mémoire est étudié au cours des 2 années de la mention : la première année doit permettre de recueillir la documentation de base, la bibliographie et d'aboutir à un synopsis détaillé du travail ; c'est en particulier sur la base de ce document qu'il sera apprécié l'aptitude de l'étudiant à poursuivre la 2e année en voie recherche. La soutenance orale du mémoire est reportée en fin de seconde année.

Les UE outils identifiées pour le tronc commun en M1 sont obligatoires. Ils peuvent être plus largement choisis en M2 au sein de la mention Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes anciens et médiévaux ou d'autres mentions du Master SHS, du Master Arts, Lettres, Langues, mais aussi dans le Master Environnement, Terre, Evolution, spécialité Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) en fonction du projet personnel de l'étudiant et après validation par le responsable pédagogique de la spécialité concernée. Une semblable possibilité existe pour les options. Le choix des UE disciplinaires doit faire l'objet de concertation et validation avec le responsable pédagogique du parcours de spécialité.

Pour rendre effective la pratique courante d'une langue étrangère, la mobilité étudiante dans le cadre Erasmus sera très fortement recommandée avec un semestre au moins dans une université étrangère qui sera validée en tenant compte des crédits européens.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Cette spécialité ouvre donc sur les métiers de l'enseignement, de la recherche (Histoire, Histoire de l'art, archéologie programmée et préventive), ceux de la conservation, de l'animation du patrimoine, du tourisme. Elle constitue une préparation à de nombreux concours ouverts dans le champ de la recherche ou du patrimoine, CNRS, Université, Ministère de la Culture, et aux recrutements des collectivités territoriales.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

L'étudiant devra avoir acquis des méthodes et des connaissances en matière de recherche d'une documentation, de lecture et de critique de sources appuyée sur une réflexion historiographique, de méthodes archéologiques, de mise en forme d'un travail scientifique. Une solide formation à la fois technique et intellectuelle aux études antiques est recherchée ; les outils et les stages permettent de parvenir au premier objectif, les cours et séminaires, qui font connaître les problématiques et les méthodes de recherche les plus actuelles assurent l'accès au second. L'ensemble est conçu d'abord dans la perspective d'une formation doctorale qui viendra ensuite ; le stage de 60 heures, qui peut être effectué auprès d'un organisme ou d'une entreprise sans finalité de recherche permet aussi la première approche d'une carrière professionnelle. Dans la continuité des cursus antérieurs, se trouvent consolidés les préliminaires de toute activité professionnelle, à savoir l'approfondissement d'une culture générale, l'acquisition de méthodes de travail et la réalisation effective et publique, susceptible d'une évaluation, d'un projet préalablement défini, constituent également les préliminaires de toute activité professionnelle.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Les compétences acquises sont liées aux savoirs et à la maîtrise des outils indispensables au traitement qualitatif et quantitatif des données dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie antiques. Il est essentiel de placer, au cœur de ce parcours de formation, la préparation et la rédaction d'un mémoire, étape essentielle dans une démarche scientifique de recherche. Ceci passe par la délimitation d'un sujet, la mise en place d'un corpus de données, son analyse critique, la réalisation d'une base bibliographique en langue française et étrangère. Par ailleurs, l'étudiant devra avoir acquis, à travers les cours, les séminaires et la pratique des outils, les méthodes et les connaissances nécessaires à la mise en œuvre de ce mémoire.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ de plein droit :

être titulaire de la licence d'archéologie, d'histoire, voire d'une discipline compatible avec la spécialité (géologie, géographie physique par exemple) après examen par les responsables pédagogiques.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

Outre les enseignements communs à l'ensemble du Master "Mondes anciens et médiévaux", l'année M1 de la spécialité "Histoire et Archéologie des Mondes antiques" s'organise en quatre unités distinctes : la rédaction d'un mémoire (UE1), la participation à un enseignement disciplinaire (UE2), le choix d'options (UE3), et la pratique d'outils obligatoires.

Le mémoire tient une place essentielle : un même sujet de mémoire est étudié au cours des 2 années de la mention : La 1^{re} année doit permettre de recueillir la documentation de base, la bibliographie est d'aboutir à un synopsis détaillé du travail ; c'est en particulier sur la base de ce document qu'il sera apprécié l'aptitude de l'étudiant à poursuivre la 2^e année en voie recherche.

L'UE2 est composée de trois modules obligatoires : histoire ancienne, archéologie classique et archéologie gallo-romaine. Pour l'UE3, l'étudiant doit choisir deux options. Il est invité à privilégier enseignements proposés. Il peut cependant choisir ses options parmi toutes celles de la Mention Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes anciens et médiévaux, voire des mentions du Master SHS ou de la spécialité Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.).

UE transversales : voir <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts /UFR / documentation /UE transversales).

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 – Travail d'études et de Recherches	Mémoire S1					79	12.5	Contrôle d'avancement du mémoire			6
TOTAL UE						79	12.5				6

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 - Enseignements disciplinaires (3 séminaires au choix)	Histoire romaine	12				12	2.5	CT			1
	Histoire grecque	12				12	2.5	CT			1
	Archéologie classique	12				12	2.5	CT			1
	Archéologie gallo-romaine	12				12	2.5	CT écrit 2h			1
TOTAL UE		36				36	7.5				3

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef	
UE 3 – Options (24 h d enseignement au choix : conserver le même enseignement ou la même spécialité sur les 2 semestres)	Epigraphie des mondes anciens	12				12	2.5	CT écrit 2 h			1	
	Analyse architecturale et Archéologie de la Construction	12				12	2.5	CT			1	
	Options ouvertes du Master 1											
	Langues et Littératures anciennes :											
	. Littérature grecque (Lit.& civ.grec.)	12					12	2.5	CT oral			1
	. Elégie érotique latine (Lit.& civ.latin.)	24					24	5	CT oral			2
	. Historiographie latine (Lit.& civ.latin.)	12					12	2.5	CT oral			1
. Grammaire comparée des langues indo-européennes (Linguistique grecque, latine et comparative)	12					12	2.5	CT oral			1	
Autres options de la Mention Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes anciens et médiévaux voire des mentions du Master SHS ou du Master Environnement, Terre, Evolution, spécialité Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.)	12					12	2.5	Selon dispositions propres à chaque discipline			1	
TOTAL UE		24				24	5				2	

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session pas d'éval. à la 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 – Outils (enseignements obligatoires)	Langue (1 au choix) :		12			12	2.5				1
	. Anglais Anglais (épreuve anticipée)							CC+CT écrit 2 h contrôle écrit 1 h			0.85 0.15
	. Allemand Allemand (épreuve anticipée)							CT écrit 2 h contrôle écrit 1h			0.85 0.15
	. Espagnol Espagnol (épreuve anticipée)							Oral contrôle oral 1h			0.85 0.15
	Séminaire de méthode (commun à la spécialité Etudes Médiévales)	24					24	2.5	Ecrit		
			36			36	5				2

TOTAL S1		60	36			175	30				
-----------------	--	-----------	-----------	--	--	------------	-----------	--	--	--	--

SEMESTRE 2

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 1 – Travail d'études et de Recherches	Mémoire S2					79	12.5	Rédaction du mémoire et soutenance orale			6
TOTAL UE						79	12.5				6

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 2 - Enseignements disciplinaires (3 séminaires au choix)	Histoire romaine	12				12	2.5	CT			1
	Histoire grecque	12				12	2.5	CT			1
	Archéologie classique	12				12	2.5	CT			1
	Archéologie gallo-romaine	12				12	2.5	CT écrit 2h			1
TOTAL UE		36				36	7.5				3

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef	
UE 3 – Options (24 h d'enseignement au choix : conserver le même enseignement ou la même spécialité sur les 2 semestres)	Epigraphie des mondes anciens	12				12	2.5	CT écrit 2 h			1	
	Analyse architecturale et Archéologie de la Construction	12				12	2.5	CT			1	
	Options ouvertes du Master 1											
	Langues et Littératures anciennes :											
	. Littérature grecque (Lit.& civ.grec.)	12					12	2.5	CT oral			1
	. Historiographie latine (Lit.& civ.latin.)	12					12	2.5	CT oral			1
	. Papyrologie/Epigraphie (Linguistique grecque, latine et comparative)	24					24	5	CT oral			2
. Grammaire comparée des langues indo-européennes (Linguistique grecque, latine et comparative)	12					12	2.5	CT oral			1	
Autres options de la Mention Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes anciens et médiévaux voire des mentions du Master SHS ou du Master Environnement, Terre, Evolution, spécialité Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.)	12					12	2.5	Selon dispositions propres à chaque discipline			1	
TOTAL UE		24				24	5				2	

UE	discipline	CM	TD	TP	CI	Total	ECTS	Type éval 1 ^{ère} session pas d'évalu. à la 2 ^{ème} session	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4 – Outils (enseignements obligatoires)	Langue (1 au choix) :		12			12	2.5				1
	. Anglais							CC + CT écrit 2 h			
	. Allemand							CT écrit 2 h			
	. Espagnol							oral			
	Séminaire de méthode (commun à la spécialité Etudes Médiévales)	24	24				24	2.5	Ecrit		
			36			36	5				2

TOTAL S2		60	36			175	30				
-----------------	--	-----------	-----------	--	--	------------	-----------	--	--	--	--

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/> (UFR, écoles, Instituts /UFR / documentation /référentiel LMD). Les modalités de contrôle des connaissances propre aux M1 de Sciences Humaines et Sociales sont précisées ci-après. Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant octobre-novembre (bureau 166 B, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage.
Quant au directeur de recherches, il est indispensable d'en trouver un avant la fin du mois d'octobre. Il est rappelé que les étudiants qui n'ont plus que le mémoire à soutenir doivent aussi impérativement procéder à l'inscription pédagogique.

● Sessions d'examen :

En règle générale, pour les différents parcours M1 de la mention, le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

Première session : Janvier pour le semestre 1 et mai/juin pour le semestre 2

Deuxième session : septembre pour le rattrapage des deux semestres.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre

Si un semestre n'est pas obtenu :

- UE acquises : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.
- UE non acquises : tout enseignement dont la note est < à 10/20 devra être repassé.

Si l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre

Si le M1 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2^{ème} session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour l'année suivante si leur note est \geq à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est \geq à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est \geq à 10/20.

A la demande de l'étudiant, le diplôme de **Maîtrise de « Cultures, Sociétés, Espaces : Mondes anciens et médiévaux »** est délivré au terme de la 1^{ère} année de Master.

Précisions :

REGIME SPECIAL

Pour les étudiants salariés, les modalités de remplacement des épreuves de contrôle continu seront définies par les responsables pédagogiques en fonction de la nature des enseignements.

CAS PARTICULIER

Le suivi d'un cours de la préparation au CAPES d'Histoire (Histoire ancienne, Histoire médiévale) peut valoir équivalence d'un enseignement considéré comme similaire en S1 ou S2 de M1 à condition de passer une épreuve orale sur la question de concours à la session de juin rattrapable en septembre. Si la note de l'examen de contrôle oral est supérieure ou égale à 10/20, elle sera alors reportée sur l'enseignement de M1 correspondant.